

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE QUARTIER DES COUTURES DU 15 JUIN 2016

- 1) Difficultés croissante de circulation et état de délabrement de la voirie
- 2) Rénovation du 50 rue Edouard-Vaillant, planning des travaux et financement finalisé
- 3) Bilan des TAP dans les écoles des Coutures
- 4) Point sur les transports scolaires
- 5) Point Square Ferry
- 6) Projet d'aménagement de la Porte de Montreuil, échéances

1) Difficultés croissante de circulation et état de délabrement de la voirie

- Circulation

La circulation devient de plus en plus dangereuse dans le quartier et les agressions verbales voire physiques liées aux conducteurs vont croissant

°Le 24 mai dernier quatre parents ont été agressés par un chauffard devant l'école Ferry. Des altercations ont régulièrement lieu dans le secteur Etienne Marcel, Edouard Vaillant, Victor Hugo. La sécurité n'est plus assurée.

- Délabrement de la voirie :

Les rues Etienne Marcel (Montreuil), Edouard Vaillant, Lieutenant Thomas, Jules Ferry sont dans un état qui n'est plus acceptable. Elles sont parsemées de trous béants et sont dangereuses pour la circulation y compris en vélo.

°Certaines de ces rues ont été rénovées (c'est le cas de la Rue Edouard Vaillant) il y a environ 3 ans, leur état est catastrophique et cela est en partie lié au plan de circulation qui a été mis en place à cette époque

°La rue Etienne Marcel du croisement de la rue Jules Ferry à l'avenue de Pr A. Lemierre est défoncée

°Qu'en est-il de l'aménagement de cette rue et la mise en place de ralentisseurs ?

° Où en est l'éventuelle mise en place de l'avenue A. Lemierre en double sens pour réduire la circulation dans la rue Édouard Vaillant ?

- Un appel d'offre pour les travaux de voirie de ce secteur a été lancé le 13 juin 2016 et le choix devrait intervenir d'ici 15 jours afin de travailler sur la nature des travaux à entreprendre. Un comptage de véhicules a été effectué par la municipalité. Ce comptage a permis d'évaluer la fréquence de véhicules depuis le 1 rue Édouard Vaillant jusqu'au croisement rue Lieutenant Thomas. Des ralentisseurs vont être installés dans cette rue et une demande a été faite à la mairie du 20^e pour que l'avenue du professeur André Lemierre soit mise en double sens ce qui permettrait d'alléger la circulation dans la rue Édouard Vaillant.
- Les référents ont insisté aussi sur la problématique de la sécurité dans les rues Victor Hugo, Gustave Nicklès et Paul Bert, surtout devant l'école Maternelle Jules Ferry. Ils ont demandé que des ralentisseurs soient installés dans ces rues, qui sont soumises souvent à l'insouciance de conducteurs de véhicules roulant à grandes vitesses et qui pourraient, un jour ou l'autre, provoquer des accidents surtout dans une zone largement fréquentée par des enfants. Les élus sont favorables à la mise en place de ralentisseurs mais font remarquer que le bruit généré par ces ralentisseurs pourrait gêner les habitants qui vivent à proximité de ces ralentisseurs. Néanmoins, une visite sera organisée pour mieux appréhender ce qu'il est possible de faire. Il est évoqué l'implantation d'indicateurs de vitesses.
- Il y a par ailleurs eu un accord de principe avec Montreuil pour la rue Etienne Marcel avec un financement de travaux partagé.

2) Rénovation du 50 rue Edouard-Vaillant, planning des travaux et financement finalisé

Lors du dernier Conseil de Quartier au mois de janvier il nous a été annoncé du retard. Il nous a aussi été annoncé que la synthèse de la consultation des habitants allait être communiquée à l'office HLM et que courant février une rencontre avec les habitants aurait lieu pour présenter ces travaux. Nous repons donc à nouveau les mêmes questions :

°Ces phases ont-elles été respectées ? Pouvez-vous nous en parler du résultat de l'étude et de la consultation des habitants ?

°Quel sera finalement l'ampleur des travaux et avons-nous la garantie que ceux-ci répondrons pleinement à l'attente des habitants de l'immeuble ?

° des arbitrages ont-ils d'ores et déjà eu lieu ?

- Les travaux de cet immeuble se révèlent plus importants que prévus : l'enveloppe de 2,1 millions € qui avait été envisagée a été portée à 4 millions €. Il ne s'agit pas d'une rénovation mais bien d'une réhabilitation et il n'y aura pas d'augmentation de loyer. Le 1^{er} ascenseur a déjà été rénové et le 2eme le sera aussi. Les travaux incluent les circuits d'alimentation

d'eau, de gaz et d'électricité.

- Une nouvelle consultation avant travaux avec les habitants du 50 est envisagée.
- La municipalité et l'OPH se sont fortement engagés pour que les travaux prévus pour cet immeuble soient réalisés. Ils débuteront à la fin de l'année 2016 et dureront jusqu'en 2017. Des mesures seront prises pour assurer la sécurité pendant et après les travaux.

3) Bilan des TAP dans les écoles des Coutures

Manifestement le bilan plus particulièrement à l'école élémentaire est malheureusement plutôt mauvais. De nombreux parents, via leurs enfants ont des retours négatifs notamment depuis le début du mois de février. La situation a pu être qualifiée de préoccupante à l'intérieur de l'école et surtout les TAP sont considérés comme trop « irréguliers » en qualité.

° des ajustements et un bilan sont-ils prévus avant la rentrée prochaine ?

- Le déroulement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a été plutôt correct à l'école maternelle grâce à l'implication de la directrice, des animateurs et enseignants. Des améliorations doivent cependant être envisagées pour la rentrée 2016/2017, de trop grandes disparités existant selon des animateurs de la ville. Par ailleurs les problèmes de place rendent toujours compliqués la compréhension de la transition école/TAP/école.

- Pour l'école élémentaire, le bilan est plutôt négatif :

trop d'irrégularité sur la qualité des activités proposées : contenu des projets TAP mal maîtrisé ; manque d'interlocuteur responsable des TAP pour le suivi des projets qui devraient être partagés enseignants/animateurs ; manque évident de coopération entre animateurs pour travailler sur des projets communs ; manque de locaux, matériel scolaire détérioré, ordinateurs débranchés ou inopérants, etc.

- insuffisance de l'effectif d'animateurs ; nombreuses absences ; animateurs mal ou non qualifiés ; langage de certains animateurs inadapté ;

- Deux courriers relevant ces irrégularités, l'un rédigé par les enseignants et animateurs et l'autre rédigé par le Conseil des élèves ont été adressés à la municipalité qui n'y a pas répondu (manifestement ces courriers n'auraient pas été reçus, l'un d'entre eux a donc été remis en main propre le jour du Conseil de quartier). De fortes améliorations sont attendues sur ces points pour la rentrée 2016/2017.

- Les élus ont indiqué que 150 ateliers ont eu lieu par semaine et que 32 associations sont intervenues avec des intervenants internes et externes. Il y a eu des formations et cela continuera ; des recrutements sont également prévus. Des réunions seront organisées périodiquement entre animateurs et enseignants pour favoriser le travail en commun.

- Le témoignage de certains parents présents n'est cependant pas très engageant, manque d'encadrement, inquiétudes rémanentes, aucun projet lisible ni par les parents ni par les enfants. Des points positifs cependant quand il s'est agi de l'intervention construite d'intervenants extérieurs avec un véritable projet construit.

- Manifestement l'Ecole Ferry a fait les frais du manque de place et d'intervenants municipaux non formés.

- Madame Lombardo suggère qu'au regard du bilan global des TAP à Bagnolet, Jules Ferry serait une exception, notamment parce que l'équipe enseignante ne serait pas dans le dialogue avec les animateurs. Elle signale que 67 animateurs ont été et seront formés au BAFA en 2016.

Les parents présents signalent encore une fois qu'ils sont étonnés d'entendre cela étant donné que les Conseils d'Ecole ne dressent pas le même bilan.

Le maire reconnaît un certain nombre de problèmes dans les recrutements qui ne sont pas aisés étant donné le nombre d'heures proposées. Il promet une réunion de travail à ce sujet. La municipalité est consciente des efforts à faire sur le savoir vivre des animateurs recrutés et le langage qu'ils utilisent.

- Le budget des TAP sera reconduit à l'identique l'an prochain.

4) Point sur les transports scolaires

Il avait été prévu un budget de 150.000 euros pour l'acquisition de deux cars d'occasions. Il semble que plusieurs sorties n'ont pu avoir lieu dans de bonne condition parce qu'il n'y aurait qu'un seul car disponible.

Tout d'abord la municipalité dispose de 3 cars (dont deux qui lui appartiennent) et le « garage » (du nom du service municipal concerné) fait travailler 6 chauffeurs titulaires qui tournent 7/7 jours (pour les écoles mais aussi toutes les associations et clubs sportifs de Bagnolet).

- Le directeur des services nous a annoncé qu'il était par ailleurs d'usage dans la ville (mais il compte y remédier) que les collèges et le lycée de Bagnolet bénéficient des cars de la ville alors que normalement cela relève de la responsabilité du département.

- En ce qui concerne le fameux mardi 14 juin (sortie de deux classes au musée du Quai Branly avec une conférencière spécialement « réservée » puis un picnic sur le champs de mars etc...), le « garage » et son responsable n'ont prévenu le directeur des services du problème qu'à midi (des deux chauffeurs prévus pour cette sortie, l'un était en grève et l'autre avait atteint son quota d'heures), si bien que selon lui il n'avait plus les moyens de se retourner en faisant par exemple (pour cette sortie importante) appel à une société privée.

- Ce jour-là un car est sorti pour une autre sortie (qui ne nécessitait qu'un bus).

- Les parents présents ont mis en cause l'organisation des services, le manque d'anticipation notamment concernant le chauffeur qui avait atteint son quota d'heures (cela est pour le coup prévisible) et ont vivement réagit aux propos de Karine Lombardo (élue à l'éducation) qui commençait à expliquer que faire une sortie le 14 juin c'était inévitablement prendre un risque en raison de la grève !!!

- La municipalité et les services nous ont promis tout d'abord d'aller s'excuser auprès des deux classes concernées, de rembourser les dépenses, mais surtout de tenter de tout faire pour que la sortie puisse avoir lieu avant la fin de l'année.
- Les parents signalent que d'autres sorties ont dû être annulées le matin même et reportées, de la même manière l'an dernier le cycle de piscine des CE2 a été extrêmement perturbé. Tout cela doit cesser.

5) Point Square Ferry

°L'atelier de travail entre la municipalité et le département a t'il été créé pour la future organisation du square ?

- Un groupe de travail a été organisé avec le collège sur l'idée d'un jardin partagé
- La mairie a rencontré le département, ce dernier ne savait pas être propriétaire du square ! le directeur général des services à une explication à cela, cet état de fait remonterait à l'époque de la décentralisation...Il est possible que ce square revienne finalement à la municipalité.
- Ce dernier sera néanmoins probablement utilisé comme « zone de délestage » pendant les travaux de réhabilitation du collège par le département.
- Une réunion aura lieu à la rentrée entre la direction du Collège et la direction des espaces verts.

6) Projet d'aménagement de la Porte de Montreuil, échéances

°A la suite des réunions publiques qui ont eu lieu, a-t-on une idée des échéances ?

- Le calendrier des échéances est visible sur le site internet de la Mairie du 20^{ème} arrd de Paris
- Un certain nombre d'habitants du quartier (mais pas assez) ont participé aux réunions publiques.
- Le mois de juin a été consacré à un travail sur les anneaux de la porte et la manière dont ils pourraient être utilisés étant donné qu'il « encercleront » la voie traversante allant de la rue d'Avron à la rue de Paris.
- Le mois de septembre sera consacré au positionnement du marché aux puces
- Une demande de plus de participation des habitants du quartier est faire afin de pouvoir vraiment donner son avis et peser sur les décisions.
- La mairie du 20^{ème} ne veut pas de réouverture de la passerelle
- La municipalité va lancer une étude urbaine sur le réaménagement du périmètre république/Galliéni
- Le marché des « antiquaires » (dont le terrain appartient à Bagnolet) va probablement disparaître.

7) Questions diverses :

- Un formulaire à remplir pour l'utilisation du budget participatif est à disposition des habitants dans les centres de quartier et à la Mairie
- Ce budget de 30.000 euros est mis à la disposition des habitants du quartier.
- Une fois les formulaires réceptionnés avec les projets rendus par les habitants (individuellement ou en groupe), ils seront remis par la municipalité au Conseil de Quartier. Un vote sera alors organisé.